

NOTE DE POSITIONNEMENT

Sortir le Poison de notre assiette, les biopesticides une alternative crédible





Au Sénégal, l'utilisation des pesticides dans l'Agriculture constitue un danger réel pour la santé des populations et pour la préservation de l'environnement. Dans un contexte économique caractérisé par une forte demande en produits alimentaires, une diminution des espaces cultivables et un besoin accru d'amélioration des revenus des paysans, la protection des cultures contre les ravageurs et maladies des cultures se fait principalement par des produits chimiques appelés produits phytosanitaires.

Ces produits, en particulier les pesticides, ont des conséquences non contrôlées et parfois imprévisibles sur la santé des populations et sur les équilibres naturels. On reconnaît de plus en plus que bon nombre des maladies majeures ayant des implications sur la santé publique sont issues de la dégradation de l'environnement. Dans son rapport intitulé "Prévenir la maladie grâce à un environnement sain : une estimation de la charge de morbidité imputable à l'environnement" (2016), l'Organisation mondiale de la Santé estime que la morbidité (plus de 12 millions en 2016) est liée à l'exposition aux facteurs de risque et à la consommation d'aliments contaminés. En ce qui concerne le second cas de morbidité, l'utilisation des pesticides chimiques constitue un facteur de contamination des aliments. Face à la gravité de ces maladies et aux impacts néfastes des pesticides chimiques, des alternatives voient le jour, mettant en avant l'agroécologie et une approche agricole plus saine via l'adoption de pesticides biologiques.

L'usage des pesticides biologiques découle principalement de l'engagement déterminé de la société civile (paysanne et non paysanne), en alliance avec les communautés locales, toutes unies pour inverser la dégradation de l'agriculture et de l'environnement tout en contribuant à la préservation de la santé des populations. Cette société civile porte une attention particulière aux enjeux de santé publique et de préservation environnementale. Des organisations de producteurs appuyés par les ONG, fervents défenseurs de l'agroécologie, produisent principalement leurs propres biopesticides. Cependant, plusieurs contraintes de taille inhibent leurs efforts pour une utilisation à grande échelle de ces biopesticides : inexistence d'un cadre juridique et institutionnel encadrant la production et l'utilisation des biopesticides, absence de subventions de la part des pouvoirs publics, faible disponibilité des produits, absence de chaînes de distribution, coûts de production assez élevés, et rareté de la matière première pour une auto production à grande échelle, etc.

Au regard de ce qui précède, la promotion de pesticides biologiques nécessite une démarche collaborative, incorporant une recherche-action rigoureuse, doublée d'une sensibilisation intensive des différents intervenants, afin de les intégrer plus largement dans la production agricole. Une stratégie robuste, adaptée et bien pensée est nécessaire pour relever ce défi. Il est devenu clair que l'utilisation de pesticides biologiques est bénéfique non seulement pour l'environnement, mais aussi pour la santé des populations. A ce titre, l'agriculture biologique ou écologique possède un immense potentiel, notamment en matière de restauration des sols, de la biodiversité et de réduction de la pression foncière. Toutefois, pour réussir la transition vers une agriculture plus durable, il est impératif d'avoir une coalition d'acteurs, incluant une variété d'organisations et l'implication active du gouvernement.

CICODEV en collaboration avec Humundi, Enda Pronat et le CNCR ont commandité une étude sur l'analyse de l'environnement des pesticides biologiques dans la zone des Niayes et le bassin arachidier.

Une étude qui a permis d'analyser les facteurs limitants identifiés par les producteurs liés à l'accès et à l'usage des pesticides biologiques et de recueillir des recommandations associées.

À cette fin, il semble opportun de mettre l'accent sur les points ci-dessous à l'endroit des décideurs, des acteurs de la société civile et des organisations paysannes :

1

Revoir le cadre juridique et institutionnel en vigueur qui est muet à propos des biopesticides.

La mise en place d'une loi réglementant le secteur des pesticides biologiques permettrait de définir des normes claires et d'assurer que les pesticides biologiques répondent à des critères de qualité précis. Cela renforcerait également la confiance des consommateurs dans les produits biologiques ou écologiques, créant ainsi une demande plus forte pour les produits agricoles cultivés avec des méthodes biologiques ou agroécologiques.

2

Orienter les politiques actuelles en faveur des biopesticides. La situation actuelle semble favorable avec le regroupement des acteurs en faveur de la DyTAES. Malgré la faiblesse de la législation sur les pesticides biologiques, le gouvernement sénégalais semble déterminer à positionner le pays comme un leader en matière d'agriculture biologique et écologique en Afrique de l'Ouest. En effet, en plus d'intégrer la dimension transition écologique dans l'architecture institutionnelle du Ministère de l'Environnement et du développement Durable, le Sénégal a produit le PSE Vert qui est la principale référence pour le verdissement de l'économie du Sénégal et la lutte pour la transition écologique.

3

Accompagner la production des biopesticides pour renforcer leur disponibilité : l'un des obstacles majeurs à l'adoption des pesticides biologiques est leur disponibilité. L'accompagnement des acteurs privés locaux dans la production permettra un cadrage des processus de fabrication tout en réduisant les coûts associés, mais aussi de développer la chaîne de valeur des biopesticides permettant ainsi une meilleure accessibilité géographique et financière pour les producteurs.

4

Accroître les subventions allouées aux biopesticides pour rendre les biopesticides plus attractifs financièrement, le gouvernement doit envisager d'augmenter les subventions. Cette mesure permettra de réduire le coût des biopesticides, les rendant ainsi plus compétitifs par rapport aux pesticides conventionnels. Une détaxation du matériel importé entrant dans la production des bio intrants ainsi qu'une réduction des fiscalités sur ces produits faciliteront leur adoption par les organisations paysannes.

5

Éduquer et former les acteurs, l'importance de la formation et de la sensibilisation ne saurait être sous-estimée. En s'appuyant sur des initiatives comme l'agroécologie et la formation, et en collaborant avec la société civile, notamment à travers des événements portés par la DyTAES et les DyTAELS au niveau local, le gouvernement pourra fournir aux agriculteurs les connaissances et les compétences nécessaires pour adopter des méthodes agricoles biologiques.

6

Sensibiliser les consommateurs : le renforcement des actions de sensibilisation devra également se faire auprès des consommateurs afin qu'ils puissent être éveillés sur les risques liés à la consommation des produits traités avec des pesticides chimiques et les alternatives existantes avec les produits biologiques et agroécologiques pour une alimentation saine et nutritive.

Autant d'actions en faveur des biopesticides dont les impacts sur la productivité agricole et sur la protection de la santé humaine et environnementale ne font plus de doute.

Cette note de plaidoyer a été produite par l'Institut Panafricain pour la Citoyenneté, les Consommateurs et le Développement CICODEV Afrique en collaboration avec Enda Pronat et le CNCR dans le cadre du projet financé par WBI portant sur le renforcement de l'engagement des consommateurs, des citoyens et des autorités en faveur de la réduction de l'usage des pesticides dans les systèmes alimentaires au Sénégal. CICODEV est en partenariat avec Humundi (Ex SOS Faim).



Créé en 2007, l'Institut Panafricain pour la Citoyenneté, les Consommateurs et le Développement (CICODEV Afrique), est une association internationale de droit sénégalais basée à Dakar, Sénégal. CICODEV Afrique est une organisation de défense des consommateurs avec un parti pris pour les plus défavorisés. Organisation de plaidoyer, CICODEV travaille via ses programmes prioritaires et transversaux à la satisfaction des besoins essentiels des citoyens-consommateurs, à l'accès aux biens et services sociaux de base, leur assurant ainsi une protection sociale.

CICODEV AFRICA

4, Route de Yoff - Dakar, Sénégal
(+221) 33 865 05 01 - cicodevafrica@cicodev.org



Association née au début des années 80 qui veut contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des producteurs par la promotion des systèmes de production et des techniques agroécologiques. ENDA-Pronat contribue à la mise à l'échelle de la transition agroécologique à travers l'accompagnement des communautés locales, la recherche-action et le plaidoyer. La vision de Enda Pronat à l'horizon 2030 pour l'Afrique de l'Ouest, en général, et le Sénégal, en particulier, est : l'Agroécologie, en tant que réponse pertinente aux défis du changement climatique, de la souveraineté alimentaire et de l'emplois des jeunes.

ENDA PRONAT

54 Rue Carnot - Dakar, Sénégal
(+221) 33 889 34 39 - info@endapronat.org

Le CNCR est créé par des fédérations regroupant au niveau national des organisations de base structurées du village à la région pour avoir un cadre de concertation en vue d'une meilleure prise en compte de leurs préoccupations dans les politiques définies par l'Etat. Depuis 1993, l'expertise du CNCR s'est développée autour du dialogue politique avec l'État, et ses partenaires, et de la mise en synergie des différents acteurs de la société civile sénégalaise rurale, créant ou promouvant de nouvelles plateformes ou cadres de dialogue ad hoc.

CNCR

Lotissement CICES, lot 58 A - Dakar, Sénégal
(+221) 33 827 74 53 - cncr@cncr.org

